

Alterstice

Revue internationale de la recherche interculturelle
International Journal of Intercultural Research
Revista Internacional de la Investigacion Intercultural



Des témoins presque parfaits...

Annie Laliberté

Volume 1, Number 2, 2011

Droits humains et témoignages : l'épreuve de la culture

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1077602ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1077602ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Alterstice

ISSN

1923-919X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Laliberté, A. (2011). Des témoins presque parfaits.... *Alterstice*, 1(2), 47–56.
<https://doi.org/10.7202/1077602ar>

Article abstract

À la suite d'une ethnographie de 10 mois dans le Rwanda de l'après-génocide très médiatisé, je tente de démontrer que les élites locales ont leur part de responsabilité dans les représentations offertes par les reporters étrangers. Ces dernières peuvent être entretenues de manière stratégique chez des élites soucieuses de conserver pouvoirs et prérogatives, notamment par le biais du contrôle des sources. J'insiste sur le conflit de valeurs qui oppose des élites tentées par les arguments culturalistes à des journalistes prônant une conception interculturelle du journalisme. Les notions de pouvoir et d'élitisme sont centrales à toute réflexion sur les cultures au sein d'États décolonisés, et depuis longtemps concernés par la juxtaposition des cultures locales et globale.

© Annie Laliberté, 2011



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

ARTICLE THÉMATIQUE

Des témoins presque parfaits...Annie Laliberté¹**Résumé**

À la suite d'une ethnographie de 10 mois dans le Rwanda de l'après-génocide très médiatisé, je tente de démontrer que les élites locales ont leur part de responsabilité dans les représentations offertes par les reporters étrangers. Ces dernières peuvent être entretenues de manière stratégique chez des élites soucieuses de conserver pouvoirs et prérogatives, notamment par le biais du contrôle des sources. J'insiste sur le conflit de valeurs qui oppose des élites tentées par les arguments culturalistes à des journalistes prônant une conception interculturelle du journalisme. Les notions de pouvoir et d'élitisme sont centrales à toute réflexion sur les cultures au sein d'États décolonisés, et depuis longtemps concernés par la juxtaposition des cultures locales et globale.

Rattachement de l'auteur¹Centre de recherche sur le développement international (CRDI) et Université Laval, Canada**Correspondance**

annie_laliberte@hotmail.com

Mots clés

médias; pouvoir; interculturel; Rwanda

Pour citer cet article :Laliberté, A. (2011). Des témoins presque parfaits... *Alterstice*, 1(2), 47-56.

Introduction

En 1994, le Rwanda, un petit pays d'Afrique alors fort peu connu, devient le fossoyeur d'une certaine idée romantique du journalisme : après avoir totalement ignoré la guerre qui a déchiré ce pays entre 1990 et 1994, la presse internationale ne couvre qu'au compte-gouttes les violences génocidaires qui s'y abattent dès avril 1994. En parallèle, des animateurs locaux incompetents et partiiaux se saisissent des ondes pour exacerber les tensions interethniques. Avec la mise sur pied du Tribunal pénal international du Rwanda (TPIR), le monde entier prendra connaissance des propos anti-tutsis tenus par des animateurs de la Radio Libre des Mille Collines (RTLM), radio devenue un archétype de la propagande haineuse. La condamnation pour incitation au génocide de rédacteurs en chef et d'animateurs qui s'affichaient comme journalistes, une première dans l'histoire des médias, sera le catalyseur d'un vaste mouvement international de rehaussement des compétences des journalistes en zones de conflit. Depuis une quinzaine d'années, le Rwanda est donc le théâtre de formations, parrainages et diverses formes d'appui à la régulation dispensés par des organisations de coopération internationale, le tout réunissant coopérants étrangers (journalistes, professeurs) et régulateurs et journalistes locaux.

Cette expérience interculturelle de journalistes en exercice sera au cœur de la présente réflexion anthropologique. Après un bref survol du contexte et de la méthodologie de ma recherche, j'insisterai sur le conflit de valeurs qui oppose certaines élites locales rwandaises, tentées par les arguments culturalistes, à des journalistes qui prônent une conception interculturelle du journalisme. J'aborderai pour conclure la notion de vérité du témoignage dans un tel contexte.

Journalisme : quelle culture professionnelle?

L'unicité du métier de journaliste, son inscription dans un système de croyances quant aux fonctions des médias et le rôle des journalistes, le service à offrir au public, la nature intellectuelle de l'activité, le besoin d'autonomie du journaliste, autant de caractéristiques ont été présentées comme constituant la base d'une « culture professionnelle » transmise dans un long processus de socialisation¹. Pour de nombreux chercheurs à avoir conceptualisé le journalisme en tant qu'idéologie professionnelle (notamment Reese, 1990; Soloski, 1989; Zelizer, 2004), les journalistes de tous horizons qui évoluent dans des démocraties électives (effectives ou non) ressentent le même besoin de mettre de l'avant des valeurs pour donner du sens à ce qu'ils font. Il existerait un cadre de référence à partir duquel la plupart des journalistes basent leurs perceptions et leur praxis, cadre étroitement lié au développement du capitalisme occidental. Les valeurs de référence ont été théorisées comme suit (notamment par Golding et Elliott, 1979; Kovach et Rosenstiel, 2001; Merritt, 1995) : le service au public (les journalistes offrent un service public; en tant que « chien de garde », ils collectent les informations et les diffusent); l'objectivité (les journalistes doivent être impartiaux, objectifs, neutres, justes et donc crédibles); l'autonomie (le journaliste doit

¹ Le terme de « culture professionnelle » apparaît régulièrement dans la littérature portant sur le journalisme, tout en étant rarement défini (Hanitzsch, 2007, p. 368). Les efforts intentés pour identifier ses déterminants galvaudent quelque peu l'indétermination liée au concept lui-même. Parmi les nombreux sens que l'anthropologie accorde au mot « culture » dans son acception non pas générale (la culture) mais singulière (formes de culture), celui-ci pourrait refléter la dimension culturelle du journalisme : « un ensemble d'êtres humains vivant en groupements qui se rejoignent par leurs manières d'être, leurs comportements, leurs propos, leurs rapports (entre eux, aux autres et au monde qui les entoure) » (Simon, 2006, p. 189). Comme le terme de « groupement » semble désigner ici un ensemble partageant un même territoire, pourrait être privilégiée cette définition de la culture professionnelle privilégiée par Ndiaye (2007, p. 16) : « un ensemble de prescriptions et/ou de proscriptions de règles, de façons de faire, de manières de se comporter et d'agir..., partagées par les membres d'un groupe professionnel. Ces inclinations semblent relever d'un bon sens commun professionnel, de sorte qu'en ayant une attitude conforme à ces caractéristiques communes et en appliquant ces « normes » professionnelles, chaque agent a l'impression qu'il ne fait que respecter ses propres principes et valeurs et n'obéit qu'à lui-même ». Comme une culture suppose un agencement d'idées (valeurs, attitudes, croyances), des pratiques (productions culturelles) et des artefacts (produits culturels, textes), les cultures journalistiques seraient articulées autour de trois niveaux : 1) niveau cognitif : perception et interprétation des nouvelles (attribution du qualificatif de « nouvelles » aux événements). 2) niveau auto-évaluatif : vision du monde et de la place qu'y occupe le journaliste, la perception de son rôle, les idéologies occupationnelles (journalisme objectif, journalisme d'investigation,...). 3) niveau performatif : la manière dont les journalistes matérialisent leur travail (méthode de reportage, format des nouvelles) en perpétuant les structures cognitives et évaluatives dans la pratique (Hanitzsch, 2007).

être libre et indépendant dans son travail); l'immédiateté (les journalistes ont un sens de « l'actualité » et de la « vitesse », concepts inhérents à la « nouvelle »); l'éthique (les journalistes ont un sens de la validité et de la légitimité).

L'ensemble de ces valeurs serait minimalement connu des individus qui s'identifient au journalisme, mais leur hiérarchisation, leur application et leur aménagement dans des codes nationaux, internationaux et locaux seraient inscrits dans les réalités endogènes, comme le constatent Weaver et Wu (1998), qui ont mené une étude dans 12 pays². Des similarités se présentent dans la manière dont les journalistes à la grandeur du globe codifient la profession, notamment cette difficile nécessité de concilier intérêts du public, souci d'autodéfense du journaliste et intérêts de l'industrie médiatique (Deuze, 2005; Weaver et Wu, 1998). Mais comme il n'y a pas de consensus sur des standards et des valeurs universelles, la définition de l'éthique journalistique serait ancrée dans la nation, le développement économique et le régime politique local (Bertrand, 2000, p. 44).

Supposant des forces interconnectées et la fin de la polarité local/global, le terme de « glocalisation »³ a été utilisé comme matrice théorique chez des chercheurs des médias, notamment Morris (2002) et Wasserman et Rao (2008) dans leurs réflexions sur les éthiques journalistiques au sein de contextes culturels et nationaux spécifiques et complexes. L'Afrique du Sud offre un exemple pertinent de cette complexité, puisque les codes éthiques des médias y ont été largement influencés par des modèles anglo-saxons (BBC, American Society for Professional Journalists). En parallèle, des politiciens locaux ont appelé les journalistes à réintroduire des valeurs et des contenus africains dans les pratiques journalistiques. Tomaselli (2003) constatera que les plaidoyers pour l'afrocentrisme, certaines prescriptions morales et l'idée d'une autorité au-dessus de toute critique, couramment avancées comme spécificités africaines dans les discussions sur l'éthique journalistique dans des pays africains, ramènent essentiellement l'Afrique à une seule « culture » figée.

Que deviennent ces éthiques lorsque le journalisme devient un enjeu de politique post-confliktuelle, et qu'il fait l'objet d'un vaste chantier de redéfinition réunissant des coopérants étrangers, du Canada à la Norvège en passant par l'Ouganda et la Côte d'Ivoire? Que deviennent-elles lorsque les récipiendaires de l'aide internationale sont des Rwandais dont plusieurs sont issus des nombreuses diasporas rwandaises à travers le monde? Où se situe le choc des valeurs? Explorer le processus des négociations d'éthiques dans des micro-environnements par le biais de l'ethnographie, c'est accepter de rendre à l'individu sa capacité de s'inscrire en accord ou en désaccord avec sa propre société, en outre plurielle. La théorisation offerte par les chercheurs des médias, lorsqu'elle demeure loin du terrain, révèle l'hybridité des éthiques et des pratiques sans expliquer le « comment », ni même l'influence, de certains événements sur la direction que prendra cette « hybridité ».

Méthode pour une expérience interculturelle accidentelle

Le seul fait d'être engagé dans une forme de coopération internationale présume d'une expérience commune, interculturelle, d'une communication avec l'autre et d'une prise de conscience que « pour être un interlocuteur valable dans le grand débat des cultures, pour avoir en face de soi un autre que soi, il faut avoir un soi » (Ricoeur, 2001, p. 337). L'expérience de la coopération-média implique que des coopérants interagissent avec les autres acteurs de la société d'accueil, dont les journalistes locaux et les autorités politiques partenaires des bailleurs de fonds. Cette interaction accidentelle, réactive, est à l'origine de nouveaux terrains anthropologiques, comme ceux de Malkki (1995a, 1995b, 1997, 2007), auteur qui insiste sur l'impératif de s'éloigner des catégorisations classiques (familles, nations, groupes ethniques, voisinage, institutions, etc.) pour étudier les « communautés accidentelles de mémoire », soit ces expériences de transition micro-historiques basées sur une anomalie situationnelle. Les actions

² Bref, le rôle de « chien de garde » (ou « watchdog ») face au politique ne fait pas consensus, pas plus que l'objectivité : très prisé par les journalistes américains, il n'est que très peu important chez des journalistes d'Algérie, d'Allemagne, du Chili. L'objectivité, prisée par les Britanniques, est derrière le souci « d'entertaining » chez les Taïwanais. En Inde, constatent Wasserman et Rao (2008), le code d'éthique professionnel fait peu référence à la « vérité » (l'existence d'une seule vérité n'est pas prise pour acquis) et insiste moins sur la liberté de presse et davantage sur les restrictions. Cela dit, est critiquable cet emploi d'une grille « nationale » pour évaluer l'adhésion à certaines valeurs.

³ Emprunté au marketing, le terme de « glocalisation » réfère à l'adaptation délibérée des produits commercialisés mondialement aux marchés locaux. Sa paternité est attribuée à Robertson (1995, p. 28).

de coopération internationale sont de ces expériences-transit, génératrices de pratiques nouvelles, qui mettent en scène des êtres humains qui autrement ne se croiseraient pas et qui évoluent à l'intersection d'une culture locale et d'une certaine culture professionnelle globalisée.

De quelle manière une pratique journalistique insufflée de l'extérieur par des organisations internationales dans le but de « renforcer la paix et la démocratie » était-elle expérimentée au Rwanda, et quelles leçons pouvait-on en tirer sur le plan interculturel? Comme anthropologue, j'ai analysé ce phénomène de la coopération-média sous l'angle de l'insertion d'un mouvement globalisé dans une aire localisée (le Rwanda), impliquant une interaction entre plusieurs schémas culturels ouverts. Plutôt que d'envisager le phénomène comme une approche globale de développement, j'ai supposé qu'il s'inscrivait dans un contexte endogène (ici rwandais) appelé à le modeler, et qui était intelligible au moyen d'une approche ethnographique. Cette dernière allait être employée non pas à décrire des structures de voisinage, mais bien à analyser la production de la « localité » dans des conditions modernes de circulation des élites et des éthiques (Appadurai, 1996 : 252).

Inspirée par la méthode multi-située de Marcus⁴, j'ai entrepris ici le suivi d'un mouvement de coopération journalistique, dont les objectifs étaient liés à une crise événementielle, soit le « génocide ». Ce phénomène se rapprochait de la communauté accidentelle de mémoire évoquée par Malkki, puisque les acteurs de la coopération entretenaient tous un lien de mémoire avec un événement, le génocide, qui les réunissait sur le plan opérationnel autour d'une action de réflexion sur l'éthique et la pratique du journalisme. Le génocide était ici ce lieu de rencontre des coopérants-journalistes et des journalistes rwandais qui se partageaient une certaine « mémoire professionnelle », la naissance de nouvelles préoccupations éthiques s'articulant autour des actions passées de journalistes – locaux comme étrangers – pendant le génocide. La chaîne de connectivité à suivre était donc cette communauté de journalistes locaux et étrangers qui participaient de ce phénomène associé à un lieu de mémoire.

J'ai adopté une méthode interprétative visant l'étude des significations communes permettant et rendant compréhensibles les expériences singulières⁵. Il s'agissait alors de rendre compte des interprétations qu'un groupe professionnel et ses membres donnaient d'eux-mêmes et dont ils se servaient pour donner forme à leur expérience et consistance à leur action. De ce point de vue, j'ai cherché à établir quelles significations les médias et le journalisme avaient pour les journalistes rwandais et les autres acteurs locaux qui posaient un regard sur eux. Je me suis intéressée aux relations que ces acteurs établissaient entre les modèles de journalisme proposés par les coopérants et leurs propres réalités endogènes. Mes préoccupations tenaient à l'interprétation que mes interlocuteurs faisaient des séminaires, enseignements, actions de reportage et débats éthiques appelés à se dérouler dans le cadre de la coopération. En d'autres termes, j'ai cherché à connaître leur lecture des valeurs, éthiques et techniques associées au journalisme et le sens qu'elles prenaient pour eux dans le contexte rwandais, ma démarche conduisant à observer une pratique occidentalisation au sein d'une société africaine.

Parmi ces acteurs du domaine des médias qui fréquentaient les circuits de la coopération rwandaise, il y avait d'abord la catégorie des journalistes-parrains qui recevaient du financement d'ONG, d'organisations intergouvernementales (OIG) et même d'agences nationales de développement pour travailler à l'amélioration de la pratique journalistique. La deuxième catégorie concernait des spécialistes du domaine des médias (régulateurs, professeurs de communication, juristes, etc.) venus pour former les journalistes locaux sur certains aspects éthiques, juridiques et techniques des médias. Une troisième catégorie englobait les journalistes locaux en exercice qui évoluaient au sein d'un média (télévision, radio, presse écrite, journalisme « online ») et qui bénéficiaient de la coopération. Enfin, une quatrième catégorie comprenait les acteurs des médias locaux (éditeurs et régulateurs) qui

⁴ Marcus (1995) invite à emprunter une approche à localisations multiples qui s'articule autour des chaînes, voies, conjonctions, juxtapositions des localisations au sein desquelles les ethnographes établissent une forme de présence littérale, physique, avec une logique de connectivité entre les sites. La méthodologie qu'il propose se base sur le principe de « suivi » d'un objet (allégorie, gens, métaphore, vie, conflit, chose) d'un emplacement à l'autre.

⁵ L'accent est alors mis sur la signification que les déclarations et les actions des gens ont pour eux-mêmes. Cela suppose pour le chercheur d'objectiver les subjectivités en les appréhendant dans le contexte d'où elles émergent. Geertz (1973) a démontré la pertinence de l'approche interprétative de la culture avec son étude des combats de coqs à Bali, en considérant la pratique comme un commentaire métasocial sur la hiérarchie sociale et l'inégalité, le combat devenant en lui-même une histoire que les Balinais racontent sur eux-mêmes.

dirigeaient ou encadraient le travail des journalistes. À partir de cette chaîne de connectivité, « accidentellement » formée autour d'un événement, soit le génocide, s'est créé un mouvement de redéfinition des pratiques professionnelles en fonction de valeurs (droits humains⁶, démocratie) devant être adoptées dans le but d'éradiquer le conflit et la violence (génocide, guerre).

Burawoy (2000) propose l'emploi d'une méthode sensible aux questions de pouvoir et de réflexivité qu'il synthétise en quatre dimensions : l'observation participante dans le monde du sujet, l'extension des observations dans le temps et l'espace, l'extension des microprocessus aux forces globales (grâce à une remise en contexte géo-historique du site), et l'apport à la théorie à travers les anomalies constatées invariablement sur le terrain. Le suivi de ce phénomène de coopération s'est effectué en trois étapes : pour comprendre les conditions de l'acceptabilité d'un tel système de coopération dans la société rwandaise, j'ai entrepris en premier lieu une généalogie du journalisme local et des événements historiques qui ont marqué le pays. J'ai ainsi exploré les structures d'accueil du mouvement de coopération journalistique au Rwanda, tout en insistant sur la nature internationaliste du mouvement. En deuxième lieu, j'ai utilisé l'observation participante lors d'initiatives de coopération journalistique (médias, terrain, séminaires de réflexion sur la pratique et l'éthique, formations initiales et continues). Entre mars et décembre 2007, j'ai entrepris de suivre des coopérants, des journalistes et des régulateurs dans le cadre de leurs activités de réflexion sur les pratiques journalistiques rwandaises. Cette observation participante parmi les acteurs de la coopération a été complétée par 46 entretiens individuels contextualisés, menés auprès d'acteurs côtoyés sur le terrain : journalistes locaux, coopérants, régulateurs des médias et observateurs des médias.

Un Rwanda journalistique aux mille facettes

Les principaux interlocuteurs des journalistes et coopérants étrangers ne sont pas nécessairement représentatifs de l'ensemble de la population⁷. Pendant mon séjour en 2007, le Rwanda faisait l'objet d'une guerre diplomatique des communications avec la France, depuis qu'un juge français avait accusé le président Paul Kagamé d'avoir fait assassiner son prédécesseur, assassinat prélude au génocide de 1994. Le gouvernement Kagamé était soucieux de démontrer qu'il tenait fermement les rênes du pouvoir, qu'il avait mis en place une vraie politique de réconciliation nationale basée sur la justice, et qu'il avait à cœur le bien-être de tous les Rwandais, toutes ethnies confondues. Les journalistes étrangers, qui devaient être accrédités auprès du ministère rwandais de l'Information (Mininfor), se voyaient alors suggérer une liste préétablie de sources, comme me le confirmeront un fonctionnaire du ministère et des journalistes étrangers. Je constaterai rapidement que l'encadrement des journalistes étrangers et des coopérants dans le domaine des médias était facilité par la mise en place de structures d'accueil subtilement directives.

Dans un tel contexte, la dynamique qui prévalait était la suivante : lorsque les normes journalistiques proposées par les coopérants, lors des actions de parrainage de journalistes ou d'appui-conseil à la création de lois sur la presse, menaçaient la domination du pouvoir, elles étaient disqualifiées. La liberté d'expression en donnait un parfait exemple. Deux arguments étaient évoqués : primo, il fallait éviter de critiquer le gouvernement, le respect de l'autorité faisant partie intégrante de la culture rwandaise. Secundo, trop de liberté d'expression risquait d'engendrer des dérives médiatiques haineuses, dans un pays marqué par un génocide. C'était oublier que dans un système législatif, la liberté d'expression est assortie de limitations, le propos diffamatoire étant condamnable. Mais dans le contexte rwandais, cette garantie de protection de la collectivité ne suffisait pas et devait s'étendre à un interdit de critiquer le gouvernement. Hormis quelques journalistes dissidents depuis exilés du pays, rares étaient ceux qui contestaient cette autorité, ce qui venait renforcer l'argument culturaliste selon lequel les journalistes eux-mêmes étaient demandeurs d'une liberté d'expression très restreinte.

Les autorités locales se montraient très sévères envers les journalistes critiques des pouvoirs politiques, assimilés à des « divisionnistes » ou des « négationnistes de génocide », accusations lancées même à des journalistes d'origine

⁶ L'usage de cette expression est expliqué dans le texte introductif au numéro (Saillant, 2011).

⁷ Toussaint (2007, p. 71) a déjà fait cette analyse en Côte d'Ivoire où, lors d'instances journalistiques internationales, des journalistes partisans passaient pour des relais d'opinion représentatifs de la société ivoirienne. Le pluralisme médiatique ivoirien, très visible aux yeux des étrangers, faisait oublier selon lui le caractère incisif du conditionnement médiatique destiné à l'opinion intérieure.

tutsie qu'on disait « non patriotes ». Par ces oppositions sommaires entre journalistes « patriotes » et journalistes « négationnistes » ou « divisionnistes », le journaliste était défini en fonction d'identités pré-formatées liées au politique. Ce refus de concevoir toute possibilité d'être à la fois attaché à un État et soucieux d'une distanciation critique de ses organes de pouvoir, associé à certaines catégorisations proposées par des interlocuteurs locaux (journaliste de la diaspora, journaliste hutu, etc.), niait la complexité humaine des praticiens.

Ces journalistes qui s'affichaient « indépendants » avaient tendance à refuser les étiquettes « africaines » et à s'identifier aux valeurs du journalisme « standard » (liberté d'expression, impartialité, indépendance, etc.). Ils suscitaient la méfiance chez plusieurs coopérants par leur propension à accentuer leurs revendications (exigence de liberté), au détriment de leurs responsabilités. Il était difficile de départager les lacunes des journalistes des difficultés liées au contexte d'exercice de la profession. Par exemple, le recours systématique aux sources anonymes chez ces journalistes, que les autorités régulatrices présentaient comme une preuve d'incompétence, ne pouvait être analysé indépendamment 1) du risque que court le témoin dans la société rwandaise, 2) de la méconnaissance du rôle de la presse dans la société en général et 3) des schémas d'oralité et du rapport traditionnel à la rumeur.

Les coopérants qui évoluaient dans un tel espace politique contraignant ne disposaient pas tous du même recul critique. Ceux originaires de pays du Nord, qui portaient l'histoire des relations coloniales sur leurs épaules, étaient généralement très sensibles à l'image qu'ils projetaient. Plusieurs étaient préoccupés par la conciliation du respect de l'autorité locale et de leurs propres valeurs, oubliant parfois l'existence du cosmopolitisme et du brassage des cultures. Investis d'un idéal du journalisme comme quatrième pouvoir, ils étaient en quelque sorte fragilisés face à un pouvoir autoritaire, conscients d'une rupture d'équilibre, mais également soucieux de ne pas imposer leur vision des choses (tentation du relativisme culturel). En outre, plusieurs de ces coopérants venaient au Rwanda par conviction journalistique, concernés par les faillites de la couverture journalistique internationale en 1994. Ils mettaient de l'avant un partage des responsabilités dans les dérives médiatiques passées.

Les coopérants d'origine africaine avaient généralement une grande capacité de recul et une connaissance étroite du terrain. Alors que certains confrères occidentaux étaient tentés par un relativisme culturel parfois très poussé, eux étaient les premiers à rappeler les limites d'une telle position. Aspirer à un respect des droits de la personne (notamment la liberté d'expression) n'était pas pour eux le signe de la négation des coutumes locales. Nier leur possible application reléguait au contraire une fois de plus la région des Grands Lacs au statut de terre des impossibles. Habités aux contextes de presse difficiles et aux schémas d'oralité, ces coopérants avaient parfois mené leurs propres luttes en leur pays, et ils connaissaient précisément les limites à ne pas outrepasser, notamment sur le plan du rapport à l'autorité.

Le discours des autorités régulatrices s'appuyait sur une conception « développementaliste » du journalisme, et rejoignait ainsi le discours de la coopération selon lequel le journalisme doit être curatif, donc au service du bien et de la paix. Le problème est que les deux types de discours ne s'appuient pas sur la même notion de « paix ». Le discours des coopérants était axé sur la suprématie des droits de la personne et sur l'aménagement national des droits et responsabilités des journalistes qui en découlent. En associant le bon journalisme au patriotisme, le discours de l'autorité tendait également vers une suprématie de la norme nationale, mais cette dernière n'était pas au service d'un système général libéral. Elle visait la nation pour ce qu'elle était, dans l'état actuel des choses, et avec le pouvoir politique censé de facto l'incarner. Cette confrontation des interprétations, qui prenait racine dans un type d'organisation politique et un certain rapport à l'autorité et au temps dans des cultures à prédominance orale, n'était certes pas unique au Rwanda. Plus spécifique au contexte rwandais était par contre l'absence de contrepoids possible de la part de journalistes dissidents qui se retrouvaient à être catégorisés en fonction d'un événement-génocide.

L'emprise morale du pouvoir politique sur une presse culpabilisée d'avance faisait en sorte qu'il pouvait s'appuyer sur les prémisses de la coopération (en particulier ses propositions juridiques et déontologiques) pour encadrer la profession tout en s'offrant une interprétation souple de ce cadre, en fonction de ses intérêts et au moyen d'habiles techniques de communication : les arguments culturalistes (coutumes locales, panafricanisme) et le rappel d'une volonté de contrer les actions génocidaires favorisaient finalement une emprise gouvernementale sur

la profession. En somme, il devenait évident que la négociation des éthiques était affaire de politique davantage que de conflit de valeurs entre praticiens issus d'aires culturelles diversifiées. L'observation d'initiatives conjointes rwando-burundaises viendra renforcer l'hypothèse du facteur politique : malgré l'étroitesse de leurs relations culturelles, politiques et sociales, et une histoire de conflits interethniques commune, ces deux États voisins adopteront des modèles de journalisme diamétralement opposés, le réseau associatif burundais s'évertuant notamment à défendre ses membres contre tout manquement à la liberté de presse.

Quelles leçons fallait-il en tirer? La primauté de cette donne politique vient appuyer la thèse selon laquelle la définition de l'éthique journalistique demeure ancrée dans le développement économique et le régime politique local. De plus, ce serait un biais que de se limiter à questionner l'aliénation ou la violence structurelle engendrée par l'exportation de normes édictées de l'extérieur. Dans un contexte de redéfinition des États-Nations, cette domination centre/périphérie n'est pas l'apanage des seules relations interétatiques : la dynamique prévaut également entre des élites et des populations « périphériques ». Les violences structurelles interétatiques peuvent coexister en parallèle avec des violences intra étatiques bâties sur le même mode. Lorsque les premières (violence de la norme étrangère) sont invoquées pour justifier les secondes (refus de la dissidence « libérale »), le relativisme culturel devient un relativisme instrumentalisé et la confrontation, un mode opératoire.

Par exemple, les identités classiques (dans ce cas-ci l'être rwandais, l'être africain, l'être occidental) peuvent être utilisées dans les interactions pour catégoriser l'autre, de même que pour marginaliser des journalistes locaux qui refusent de rentrer dans certains cadres. Le coopérant étranger de passage peut être perméable à ces catégorisations. En plus de mettre à jour les différences dans les conceptions d'une éthique journalistique, encore faut-il être en mesure de déterminer de quelle manière ces conceptions sont localement produites, reproduites, entretenues (parfois de manière folklorique), par qui, et à qui elles sont montrées (performance). Non seulement les éthiques bâties reflètent-elles les influences extérieures et les besoins locaux, mais encore intègrent-elles les interactions entre ces mondes : les influences externes, voire les préjugés véhiculés par des acteurs externes, peuvent servir de paravent pour chercher un consensus local et un appui international (y compris monétaire).

Interculturalisme versus localisme?

Une population peu éduquée, une conception plus verticale de la communication issue du Rwanda ancien, alors que le roi était dépositaire de la parole du dieu Imana, avec par conséquent un respect pointu envers les dires des autorités en place : tels étaient les facteurs culturels locaux avancés par certaines élites rwandaises pour expliquer la limitation de la liberté de presse, sans oublier la crainte de la propagande haineuse en contexte post-génocidaire. Cela ne tenait pas nécessairement compte de la grande hybridité de pratiques culturelles mouvantes, à l'heure d'une mondialisation qui fait voyager les imaginaires (Appadurai, 1996). Signe d'un localisme à la pièce, ces arguments de préservation de la « culture locale », qui permettaient de justifier la protection des pouvoirs établis, avoisaient pourtant des appels répétés à l'adoption de modes de vie plus « occidentalisés » chez ces mêmes élites. Je pense entre autres à la ponctualité, valeur que le président Kagamé avait élevée au rang d'idéal à atteindre, dans nombre de ses discours publics, et qui était vue comme un gage de développement économique. Cette modernisation sélective et stratégique se manifestait dans le secteur des médias par un appel à l'adoption de la technique et du temps accéléré, couplé à un rejet des éthiques associées aux médias occidentaux.

Cet amalgame culturel de pratiques, voire ce jeu de l'aimant-repoussoir, a hanté la recherche sur le journalisme en Afrique. Pour Tomaselli (2003, p. 426), qui déconstruit la notion même de « journalisme africain », « embedded in this definitional conflation and essentialistic thinking is the utterly reductive assumption that the 54 African countries, and myriad array of cultures, religions and languages, can be prescriptively reduced to homogeneous sets of continent-wide social and cultural "African values" ». Tout en insistant sur ce pluralisme, la recherche souligne la forte empreinte que le passé colonial, l'instabilité et l'autoritarisme politique ont laissée. Le média est associé à une modernité impulsée par des mondes avec qui le rapport est inégal : sa technique, son infrastructure suscite moins la méfiance que l'idéologie qu'il met en scène à travers le journalisme. Kasoma (1996, p. 95) assimile l'imitation des normes journalistiques occidentales à une tragédie pour l'Afrique, puisque « the African mass media's philosophical foundations, their aims and objectives have been blue-prints of the media in the industrialized societies of the [West] ». Mwesige (2004) rétorquera que le rejet de l'impérialisme occidental est

contre-productif : « why should it be a problem that just like their Western counterparts, African journalists cherish the role of disseminating information quickly to the public, investigating governments claims, analyzing and interpreting or discussing national policy before it is developed? »

Hors des circuits politiques, plusieurs des journalistes de la région des Grands Lacs rencontrés, rwandais y compris, ont plaidé pour une conception interculturelle du journalisme, visant l'adoption d'un tronc commun de valeurs ouvertement basées sur des modèles issus de la civilisation occidentale. Les droits de la personne, en particulier la liberté d'expression et d'association, seront alors présentés comme une chance d'avancement et non comme un phénomène de déculturation. Promoteurs de l'interculturalisme, ces journalistes se sont dit convaincus que les identités journalistique et nationale pouvaient être non pas concurrentes mais bien complémentaires. Refusant l'idée d'une « culture locale » figée, ils ont assimilé le positionnement des autorités à un choix stratégique et conflictuel, bref, à un souci de préserver le pouvoir. À l'heure où l'interculturel – et la gestion politique qui en est faite – fait l'objet de nombreuses réflexions au sein d'États occidentaux, il serait pertinent d'observer avec acuité l'application de certains modèles originaux, notamment sur le plan des cultures professionnelles, au sein d'États décolonisés et depuis longtemps concernés par la juxtaposition des cultures locales et globale. Ils nous enseignent que les notions de pouvoir et d'élitisme peuvent rarement être évacuées de ces réflexions sur les cultures.

Ces témoins oubliés

Il faut dire aux Rwandais que c'est dans leur droit d'utiliser les médias. Pour eux, les médias, c'est pour les ministres et les préfets. Ils n'ont pas cette conscience que les médias sont à eux. Des fois, certains me contactent pour avoir la visibilité pour leurs activités. Ils demandent : « on veut des journalistes, comment on va payer? » (Directeur d'une station communautaire locale)

Ce bras de fer entre journalistes et pouvoirs politiques, sur fond de coopération internationale, aura pour effet d'occulter l'existence d'autres acteurs essentiels au déploiement des médias. Après quelques mois d'observation participante, je ferai ce constat : les Rwandais récepteurs des médias et témoins de l'actualité seront les grands oubliés des négociations entourant les normes de la profession. Débattre des dimensions interculturelles du journalisme en opposant schématiquement les normes étrangères aux normes locales de production signifie après tout se limiter à la production journalistique, nonobstant les dynamiques relationnelles du journaliste.

Cet emprisonnement dans une sphère élitiste se manifestait entre autres par la marginalisation des questions reliées à l'audience des médias et à la présence des sources populaires dans les reportages. Sur une base ponctuelle, des coopérants soulignaient l'omniprésence des ministres et notables sur les ondes et dans les journaux, couplée à l'invisibilité des gens ordinaires. « Ce ne sont que des paysans », « les gens n'ont pas d'instruction » : ce sont là quelques commentaires entendus chez des journalistes locaux pour expliquer leur tendance à ignorer les sources populaires. Certes, de nombreuses autorités intellectuelles et régulatrices déploreront la tendance des journalistes locaux à ne boire que les paroles des gouvernants, mais encore, rarement la discussion portera sur l'impact du contexte politique sur cet isolement des élites. De leur point de vue, les journalistes avaient ce réflexe premier de quérir uniquement la source d'autorité parce que c'était la seule manière de pratiquer qu'ils connaissaient. L'idée des cadres mentaux prédéfinis était intéressante, dans la mesure où les journalistes et les étudiants en journalisme auraient effectivement baigné dans une culture médiatique hermétique. Or, dans les salles de classe à l'université, les étudiants visionnaient CNN tous les jours. RFI, BBC et Voice of America étaient disponibles pour tous les Rwandais, et certains journalistes avaient voyagé, étudié à l'extérieur.

Pouvait-on en appeler au respect de l'autorité au nom de la stabilité – et de la culture – nationale, tout en décriant le choix des journalistes de s'en tenir à des sources strictement gouvernementales? Cet étrange paradoxe, qui enfermait le journaliste en exercice dans un dilemme du prisonnier, était pourtant solidement entretenu. Parce que le journaliste était trop incompetent pour diversifier les sources, il fallait resserrer le contrôle gouvernemental sur la profession. L'idée qu'un surcroît de contrôle sur les médias puisse contenir les sources et couper le journaliste de ses publics, signe d'une dynamique relationnelle plus vaste, était taboue.

« Pourquoi interroger les gens? Ils ne parleront pas de toute manière ». Cette phrase, lancée par un étudiant en journalisme, résumera ce malaise face à une population réputée silencieuse. Or ce silence était-il synonyme de peur? Et cette supposée peur était-elle la résultante d'une conjoncture politique autoritaire ou d'une domination structurelle? Certaines conditions historiques, qui prennent racine dans le Rwanda ancien, font se perpétuer des rapports de domination entre les autorités et la population. Ce silence, plutôt qu'être de la peur, n'était-il pas plutôt stratégique, dans un schéma culturel axé sur l'oralité? Et si toutes ces hypothèses se recoupaient? Comment départager les schémas autoritaire et culturel? Finalement, comment penser un journalisme dans un contexte aussi riche en histoire et en culture?

En concentrant principalement ses objectifs sur la prévention du génocide et sur la ré-éducation de journalistes en mesure de relayer une propagande haineuse, la coopération journalistique était cantonnée à un espace restreint. Elle reléguait en périphérie des questions aussi importantes que la capacité de la population à apprécier les contenus médiatiques et à y exprimer sa voix, de même que la perpétuation de problèmes journalistiques qui datent de bien avant le génocide. Or, cet éloignement d'une perspective historique et d'une analyse de l'invisibilité de la population forme précisément le talon d'Achille qui, dans l'histoire, a alimenté les conflits sociaux.

Au-delà de ces considérations, il reste que cette césure drastique opérée entre le média et la population, et appuyée par une certaine élite soucieuse de donner sa version des faits, a des répercussions bien concrètes. En échos à Vidal (1998), qui décriait les préjugés entretenus envers les paysans rwandais dans la littérature sur le génocide, je dirais que cette situation perpétuait d'une certaine manière le mythe de la population passive qui suit aveuglément les directives des autorités, celle-là même qui se doit d'être sauvée des griffes de la haine par un gouvernement « sage » ou encore par une « communauté internationale ». Vu l'importance capitale de la dimension mémorielle suivant la guerre et le génocide de 1994, ne faut-il pas s'inquiéter de ce qu'une infime partie de la population rwandaise soit amenée à agir comme témoin?

Références bibliographiques

- Appadurai, A. (1996). *Modernity at large: cultural dimensions of globalization*. Minneapolis : University of Minnesota Press.
- Bertrand, J.-C. (2000). *Media ethics and accountability systems*. New Brunswick/New Jersey : Transaction Publishers.
- Burawoy, M. (2000). *Global ethnography : forces, connections, and imaginations in a postmodern world*. Berkeley : University of California Press.
- Deuze, M. (2005). What is journalism? Professional identity and ideology of journalists reconsidered. *Journalism*, 6(4), 442–464.
- Geertz, C. (1973). *The interpretation of cultures: selected essays*. New York : Basic.
- Golding, P. et Elliott, P. (1979). *Making the news*. London : Longman.
- Hanitzsch, T. (2007). Deconstructing journalism culture: toward a universal theory. *Communication Theory*, 17, 367–385.
- Kasoma, F. (1996). The foundation of African ethics (afriethics) and the professional practice of journalism: the case for society-centered media morality. *African Media Review*, 10(3), 93–116.
- Kovach, B. et Rosenstiel, T. (2001). *The elements of journalism: what newspeople should know and the public should expect* (1^e éd.). New York : Crown.
- Malkki, L. (1995a). *Purity and exile: violence, memory, and national cosmology among Hutu refugees in Tanzania*. Chicago : University Chicago Press.
- Malkki, L. (1995b). Refugees and exile: from "refugee studies" to the national order of things. *Annual Review of Anthropology*, 24(1), 495–523.

- Malkki, L. (1997). Speechless emissaries. Refugees, humanitarianism, and dehistoricization. Dans K. Olwig et K. Hastrup (dir.), *Sitting Culture. The Shifting Anthropological Object* (p. 223-254). Londres/New York : Routledge.
- Malkki L. (2007). Commentary: the politics of trauma and asylum: universals and their effects. *Ethos*, 35(3), 336-343.
- Marcus, H. (1995). Multisited ethnography. *Annual Review of Anthropology*, 24, 95-117.
- Merritt, D. (1995). Public journalism – defining a democratic art. *Media Studies Journal*, 9(3), 125-132.
- Morris, N. (2002). The myth of unadulterated culture meets the threat of imported media. *Media, Culture & Society*, 24, 278-289.
- Mwesige, P. (2004). Disseminators, advocates and watchdogs. A profile of ugandan journalists in the new millennium. *Journalism*, 5(1), 69-96.
- Ndiaye, A. (2007). Sociographie d'un rapport au temps comme fondement de la culture professionnelle. L'exemple des animateurs socioculturels. *SociologieS* [En ligne]. Consultation à partir du site <http://sociologies.revues.org/1232>
- Reese, S. (1990). The news paradigm and the ideology of objectivity: a socialist at the Wall Street Journal. *Critical Studies in Mass Communications*, 7(4), 390-409.
- Ricœur, P. (2001). *Histoire et vérité*. Paris : Seuil.
- Robertson, R. (1995). Glocalization. Time-space and homogeneity-heterogeneity. Dans M. Featherstone, S. Lash et R. Robertson (dir.), *Global Modernities* (p. 25-44). London : Sage.
- Saillant, F. (2011). Droits humains et témoignages : l'épreuve de la culture. *Alterstice*, 1(2), 3-8.
- Schirch, L. (2005). *Ritual and symbol in peacebuilding*. Bloomfield, CT : Kumarian Press.
- Simon, P.-J. (2006). *Pour une sociologie des relations interethniques et des minorités*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Soloski, J. (1989). News reporting and professionalism: some constraints on the reporting of the news. *Media, Culture & Society*, 11(4), 204-228.
- Tajfel, H. (1982). *Social identity and intergroup relations*. Cambridge [Cambridgeshire]/New York/Paris : Cambridge University Press/Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Tomaselli, K. (2003). 'Our culture' vs 'foreign culture'. An essay on ontological and professional issues in African journalism. *International Communication Gazette*, 65(6), 427-441.
- Toussaint, C. (2007). Relations « particulières » entre journalistes et personnel politique : le cas de la Côte d'Ivoire. *Africultures*, 71, 70-73.
- Vidal, C. (1998). Questions sur le rôle des paysans durant le génocide des Rwandais tutsis. *Cahiers d'études africaines*, 150, 331-346.
- Volkan, V. (1988). *The need to have enemies and allies: from clinical practice to international relationships*. Northvale, NJ : J. Aronson.
- Wasserman, H. et Rao, S. (2008). The glocalization of journalism ethics. *Journalism*, 9(2), 163-181.
- Weaver, D. et Wu, W. (1998). *The global journalist: news people around the world*. Cresskill, NJ : Hampton Press.
- Zelizer, B. (2004). *Taking journalism seriously: news and the academy*. Thousand Oaks, CA; London : Sage.